

# EXPOSEHOME.FR

<http://www.exposehome.fr>

## Travaux pour réduire la consommation d'énergie : crédits d'impôts modifiés

Certains crédits d'impôts accordés pour effectuer des travaux dans sa résidence principale ont été modifiés. Ces nouveaux crédits d'impôts sont applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Ils concernent les travaux permettant de réduire la consommation d'énergie de son logement.

Il est désormais fiscalement moins intéressant de changer ses fenêtres ou d'installer une chaudière à condensation. Par contre, il est plus intéressant d'installer une pompe à chaleur ou un chauffe-eau solaire.

by [EXPOSEHOME.FR](http://www.exposehome.fr) <http://www.exposehome.fr> : [publier une annonce immobilière gratuitement](http://publier-une-annonce-immobiliere.exposehome.fr)  
<http://publier-une-annonce-immobiliere.exposehome.fr>